L'Administration tente de passer en force sur l'avenir des RT-TIG !

Pantin, le 20 novembre 2026

L'UFAP UNSa Justice DENONCE une tentative de passage en force de l'Administration sur l'évolution des missions des RT-TIG ! En effet, le 10 septembre 2026 se tenait la troisième réunion du groupe de travail consacré à l'évolution des missions des référents territoriaux du travail d'intérêt général (RT-TIG). Alors que ces travaux étaient censés permettre une véritable concertation sur l'avenir de ces fonctions, **l'UFAP UNSa Justice dénonce aujourd'hui la volonté de l'Administration, et notamment de l'ATIGIP, de faire entériner des conclusions qui ne reflètent pas la teneur des échanges intervenus lors de ce G.T.**

En effet, le compte-rendu de la réunion précise qu'aucun scénario n'est privilégié par l'administration. **Et pourtant, les responsables de l'ATIGIP et de la SDIP ont indiqué, dès le début des travaux, avoir déjà une idée du scénario susceptible d'être retenu !** Plus surprenant encore, le compte-rendu fait état d'une majorité favorable au second scénario qui élargirait l'activité professionnelle vers le partenariat hors mesure de TIG, tout en reconnaissant l'absence de consensus …

Pour l'UFAP UNSa Justice, il faudrait déjà que l'Administration commence par se mettre d'accord avec elle-même ! Il faut ensuite que chacun soit entendu et respecté dans l'avis qu'il a pu donner. Sinon, à quoi bon réunir un groupe de travail ? Et à vouloir présenter des conclusions dont la portée reste pour le moins discutable, on finit par se demander si tout le monde a bien assisté à la même réunion. Ce groupe de travail ne doit pas servir de caution morale à des décisions déjà prises en hauts lieux !

Notre organisation syndicale refuse que la concertation soit réduite à une simple formalité destinée à légitimer des orientations que l'Administration aurait déjà arrêtées. L'UFAP UNSa JUSTICE REFUSE LE PASSAGE EN FORCE ET EXIGE :

- **La poursuite des discussions du GT sur des bases transparentes et dans un esprit de consensus ;**
- **Le maintien des RT-TIG dans le schéma hiérarchique actuel, sans élargissement des missions à moyens constants ;**
- **La mise en place d'une doctrine d'emploi nationale, où la prospection et le développement des partenariats sont au cœur du métier des RT-TIG, afin de clarifier leurs missions et leur positionnement ;**
- **Une véritable reconnaissance financière, à travers un dispositif indemnitaire valorisant les spécificités professionnelles et les compétences particulières acquises par les RT-TIG.**

Alexandre CABY, Secrétaire Général
Simon-Pierre LAGOUCHE, Secrétaire National
Nicolas AVRIL, Référent RT-TIG

